

Comment promouvoir le dynamisme économique des espaces ruraux ?

Déclaration du groupe des entreprises

Les territoires ruraux ne constituent pas seulement des espaces physiques et un patrimoine naturel, culturel, architectural mais ce sont aussi des espaces habités sur lesquels de nombreuses entreprises sont implantées. Ces territoires se construisent et se développent avant tout avec et grâce aux différents acteurs qui y sont présents.

La question du dynamisme économique des espaces ruraux est par conséquent une problématique particulièrement pertinente du point de vue du groupe des entreprises. Si le développement économique rural ne se décrète pas, il peut en revanche être stimulé *via* des politiques et des mesures adaptées. Ce développement ne doit pas non plus être appréhendé de façon isolée mais bien replacé dans un contexte territorial plus large : celui de la complémentarité et du nécessaire « emboîtement » entre les différents espaces.

Comme le dit très justement l'avis, il existe une « communauté de destins entre les grandes villes et les espaces ruraux ». Les synergies entre espaces ruraux et urbains, grâce à des infrastructures performantes pour les relier ou grâce à la mise en place de filières associant ces territoires, doivent donc être au cœur de nos réflexions. Il s'agit de tirer profit des atouts de chacun de ces espaces, d'y encourager les initiatives et d'y assurer une cohérence globale.

À ce titre, le groupe des entreprises souligne quelques-unes des thématiques et recommandations du rapport qui mériteraient d'être approfondies à l'avenir.

- le développement de l'accessibilité, qu'elle soit physique *via* les infrastructures de mobilité ou du numérique. L'accessibilité est un facteur essentiel au développement économique, social et culturel ;
- le développement des filières, des réseaux et des zones d'activités pour renforcer l'attractivité de ces territoires ;
- la simplification des dispositifs d'aides au développement local, la stabilité de leurs modalités sont essentielles. La lisibilité de ces aides est un facteur favorisant l'implantation d'entreprises et leur développement, au bénéfice de l'emploi et *in fine*, à celui des territoires ;

- la montée en qualification de la main-d'œuvre en zone rurale, en particulier des jeunes, doit être favorisée. Ceci passe par l'apprentissage, l'alternance et la formation permanente, comme le préconise cet avis.

Enfin, le groupe des entreprises insiste sur le rôle des acteurs locaux, régionaux, départementaux et consulaires qui agissent au quotidien pour dynamiser l'économie des espaces ruraux.

C'est en oeuvrant pour la coopération entre les acteurs du développement économique, entre les différents types d'espace (rural/péri-urbain/urbain) que de nouvelles voies et idées pourront émerger pour redynamiser des espaces qui sont une richesse pour notre pays.

La réforme territoriale questionne et interpelle le monde économique et les citoyens que nous sommes. Il est de notre devoir de maintenir des forces vives sur l'ensemble du territoire. Ne bridons pas, mais au contraire, favorisons l'esprit d'initiative des acteurs ruraux, et leur capacité à agir.

Nombre d'idées, dans cet avis, ouvrent des pistes qui devraient être explorées et approfondies. Ce peut être un appel à des travaux de suite dont pourrait se saisir le CESE.

Le groupe des entreprises a voté cet avis.